

CSEC du 11 Février 2021 - Déclaration **FO** au CSEC concernant la réorganisation de la logistique usine

Faisant suite à votre information au CSEC du 19 novembre 2020, vous nous consultez sur cette nouvelle réorganisation des Responsables d'Organisation des Flux amont et aval usines.

Pour **FO**, cette réorganisation fait-elle partie de la suite du découpage des fonctions supports GSC : SERE, qualité et demain outillages ou méthodes ?

Alors qu'un accord GPEC a été négocié, comment se fait-il que ces transformations n'aient pas été traitées dans cette stratégie du groupe ou de GSC Europe ?

- ✓ Quelle est la cible ? La copie globale ? Quels sont les objectifs ?
- ✓ Quelle est la deadline de mise en œuvre globale ?
- ✓ Quels sont les impacts économiques et la performance attendue ?
- ✓ Quels sont les rattachements et localisations prévues des équipes et les coûts induits pour chaque usine ?

Quel est donc le nom de ce projet qui vise à regrouper, mutualiser, régionaliser et in fine relocaliser et délocaliser ?

Vous présentez une finalité, quelles sont les avancées du travail dans l'élaboration de la fonction ROF amont et aval ? Quels groupes de travail ? Quels impacts sociaux ?

Sans vision claire sur ce domaine, pour **FO**, cette situation peut déboucher sur une demande d'expertise sur le périmètre GSC !

Nous sommes certes hors GPEC mais pas non plus dans un PSE. Avec ces démantèlements, les ressources partent et c'est par le recours à une main d'œuvre précaire (alternance, prestas ou intérim) que le travail continue à se faire avec la perte des compétences.

Avec la situation du COVID, le Télétravail, moins de monde, c'est plus de charges vis-à-vis des salariés qui restent !!

Nous émettons une alerte sur le sujet: Droit d'alerte social ou/et danger grave et imminent !!

Des questions ? Contactez votre équipe locale **FO**

